



MAITRISER LES EXIGENCES DU RGPD ET DE LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Présentation de la formation

La CNIL a publié en octobre 2018, le référentiel permettant la certification des compétences du DPO.

Le DPO doit disposer de compétences juridiques, informatiques et organisationnelles en matière de protection des données personnelles.

L'obtention du certificat délivré par des organismes accrédités par la CNIL, apportera au DPO un gage de confiance et de sérieux.

Pour pouvoir se présenter à la certification, **la CNIL exige** notamment **d'avoir suivi une formation de 35 heures** sur la protection des données. Il est possible de compléter cette formation par les modules suivants :

- Gestion de la sécurité des systèmes d'information (Module 2)
- Mises en pratique (Module 3)

Les + de cette formation

- Gestion de la conformité RGPD comme un véritable **projet interne**
- Formation dispensée par des **Juristes spécialisés** en protection des données personnelles (Master en Droit) et des DPO opérationnels **certifiés DPO - APAVE**

Profil stagiaire

DPO déjà désigné ou amené à être désigné au sein de son organisme

Format	Durée	Prix	Lieu
Présentiel (Groupe de 6 Participants maximum)	21 heures	Selon devis ci-joint Possibilité de prise en Charge par un OPCO	2 rue de l'industrie 38760 VARCES-ALLIERES-ET-RISSET

Modalités pédagogiques adaptées

Dans le cadre du handicap nous avons une procédure de prise en charge spécifique qui tient compte du handicap personnalisée de chaque stagiaire. Cette prise en charge fait l'objet d'une étude individuelle.

N'hésitez pas à nous solliciter sur ce sujet.



**96 % de satisfaction parmi
nos 500 clients**

Formation Data Protection Officer (DPO) Présentiel – 21 heures



OPTIMEX
DATA

Objectifs de la formation

Connaître et acquérir les compétences et savoir-faire obligatoires listés dans le référentiel de la CNIL

- Comprendre les enjeux de la protection des données en tant que futur DPO (Data Protection Officer) ou Référent
- Acquérir les connaissances juridiques et opérationnelles en protection des données
- Maîtriser les principes et obligations pour répondre aux exigences du RGPD et de la Loi Informatique et Libertés 3
- Savoir créer et tenir un registre des traitements
- Déterminer la co-responsabilité des sous-traitants au regard de la conformité RGPD
- Connaître les missions de la CNIL et communiquer avec la CNIL
- Maîtriser l'encadrement des transferts de données hors Union Européenne
- Maîtriser les outils nécessaires à la réalisation d'une étude d'impact
- Apprendre à mettre en œuvre un processus de conformité au sein de l'organisme

Méthode pédagogique et évaluation

- Apports théoriques et documentaires
- Études de cas, quizz et ateliers
- Questionnaires d'évaluation et de satisfaction
- Attestation de fin de formation remise à chaque stagiaire

Prérequis

- Avoir une culture en matière de protection des données
- Être sensibilisé à la sécurité des systèmes d'information
- Disposer d'une connaissance approfondie du secteur d'activité de son organisme
- Disposer d'aptitudes relationnelles nécessaires à l'exercice de la fonction de DPO





Programme de formation - Module 1 : Maîtriser les exigences du RGPD et de la Loi Informatique et Libertés

1. Maîtriser les fondamentaux

- Introduction générale à la protection des données
- Champ d'application
- Les définitions
- Organismes soumis aux obligations réglementaires

2. Désigner un Délégué à la Protection des Données (DPO/DPD)

- Différence entre CIL et DPD
- Cas de désignation du DPD
- Compétences nécessaires pour être DPD
- Fonctions du DPD
- Missions du DPD

3. Respecter les principes du RGPD

- Introduction générale
- Principes du RGPD
- Catégories particulières de données : données sensibles
- Données relatives aux condamnations pénales et aux infractions

4. Respecter les droits des personnes

- Evolution des droits des personnes concernées
- Droits des personnes concernées
- Limitations des droits
- Procédure de gestion des demandes de droits des personnes

5. Mesures prises pour mise en conformité

- Introduction
- Qualifier les acteurs d'un traitement de données
- Sensibiliser les équipes
- Formaliser les équipes
- Formaliser les relations contractuelles
- Labelliser ou certifier la conformité RGPD



Programme de formation - Module 1 :
Maîtriser les exigences du RGPD
et de la Loi Informatique et Libertés

6. Encadrer les transferts hors UE

- Principe général applicable aux transferts
- Transferts fondés sur une décision d'adéquation
- Transferts moyennant des garanties appropriées
- Règles d'entreprise contraignantes
- Dérogations pour des situations particulières
- Protection des données personnelles dans le monde

7. Gérer les contacts avec les autorités de contrôle

- Introduction
- Composition et organisation de la CNIL
- Missions de la CNIL
- Contrôles de la CNIL
- Pouvoirs des autorités de contrôle
- Sanctions
- Procédures de coopération
- Comité Européen de la Protection des Données (CEPD)

Programme de formation - Module 1 :
Responsabilités

1. Mesures prises pour mise en conformité

- Analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD)
- Protection des données dès la conception et par défaut
- Registres des activités de traitement
- Violation de données à caractère personnel

